



Affaire suivie par Cyrielle DUCROT
Tél : 05 59 80 87 90
Mél : ddtm-eau@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS DU PUBLIC

sur le projet d'arrêté relatif à la délimitation d'une zone de protection de l'aire d'alimentation des captages du champ captant de Mazères-Lezons – Uzos

Dates et lieux de consultation

Conformément à l'article L. 123-19-1 du Code de l'environnement, le projet d'arrêté sus-visé a été mis en consultation par voie électronique sur le site internet des services de l'État dans les Pyrénées-Atlantiques.

La consultation a eu lieu du 15 juin 2023 au 5 juillet 2023 inclus.

Le public a pu faire valoir ses observations :

- par courrier électronique à l'adresse suivante : ddtm-eau@pyrenees-atlantiques.gouv.fr
- par courrier à l'adresse suivante :

Direction départementale des territoires et de la mer des Pyrénées-Atlantiques
Service Eau – Cité administrative – Boulevard Tourasse – CS 57577
64032 Pau Cedex

Synthèse sur les observations du public

Aucune observation du public n'a été reçue, ni par message électronique ni par courrier.

Pau, le **20 NOV. 2023**

Pour le directeur départemental
des territoires et de la mer,
La cheffe du service Eau


Juliette FRIEDLING